

en faveur des institutions ancestrales. Quand Mademoiselle THÉROIGNE, <sup>1)</sup> très bien traitée à Vienne, se vanta à l'empereur Léopold d'avoir formé un projet d'assassinat contre un seigneur de la connaissance de Feller, le souverain s'était contenté de dire qu'il fallait avertir cet homme. Les monarques avaient accueilli encore d'autres émissaires des jacobins. Ils n'ont rien fait pour empêcher la diffusion d'écrits hostiles à la religion ; le gouvernement autrichien, non content de renouveler les anciennes ordonnances contre le Journal, avait même tenté en vain de faire intervenir un souverain étranger contre lui, sous le prétexte d'ailleurs bien fondé qu'il disait des vérités désagréables aux monarques. La famille royale de France avait supprimé la distance nécessaire entre le monarque et ses sujets, en se rapprochant trop des courtisans ; la majesté du trône disparut complètement quand la royauté obéit à l'opinion publique dirigée par les clubs. La cause de cette monarchie était perdue dès que le bourgeois ou l'anobli marchait de pair avec le gentilhomme et que chaque Français se croyait appelé à raisonner sur les affaires de l'Etat. Dans le Journal du 1<sup>er</sup> juillet 1792, Feller va jusqu'à dire que c'est maintenant dans les républiques protestantes que les intérêts de l'Eglise catholique sont le mieux sauvegardés ; les catholiques y jouissent d'une grande estime puisqu'ils donnent le bon exemple de l'aversion pour toutes les nouveautés pernicieuses à l'ordre social. Feller envisage certains de ses raisonnements antérieurs dans un sens contraire, quand il dit p. ex. que dans une monarchie un seul conseiller ou courtisan corrompu peut bouleverser la religion et l'ordre social, alors qu'il est plus difficile de corrompre toute une assemblée et toute une nation. Pour lui, l'institution monarchique n'est donc plus un élément de stabilité, comme elle l'était dans ses raisonnements antérieurs.

Pour résumer ses principes sur la monarchie, tels qu'ils ont évolué sous l'influence de la révolution brabançonne, on pourrait dire que ce sont ceux du Contrat social, mais transférés dans le domaine de la théologie. Le souverain institué par Dieu doit gouverner ses sujets d'une manière conforme à la loi divine et en tenant compte des intérêts de l'Eglise catholique ; du moment qu'un prince, soit par ambition personnelle ou par sympathie pour une idéologie antireligieuse, ne se conforme plus à ces obligations, un peuple foncièrement religieux comme les Belges a bien le droit de prononcer sa destitution, pourvu qu'il se donne ensuite un gouvernement qui sauvegarde les intérêts de la religion. En ce sens, il n'est pas sans intérêt de lire dans le Journal du 15 juin 1793 les réflexions que Feller fait sur une vie de Louis XVI imprimés à Liège, œuvre d'un certain DE LIMON qui est peut-être identique avec l'auteur du fameux manifeste très maladroit que le duc de Brunswick adressa aux Français au début des hostilités en 1792. Parmi les fautes commises par ce souverain, Feller mentionne le rappel des Parlements composés de jansénistes et d'autres ennemis de l'Eglise, l'encouragement donné à des expériences pseudo-scientifiques comme

<sup>1)</sup> La fameuse Théroigne de Méricourt, surnommée la Pythie du Grand Siècle, s'appelait réellement Anne Terwagne, née à Marcourt dans le Duché de Luxembourg. Son séjour à Vienne eut lieu en novembre 1791. La vie aventureuse de cette Amazone a été racontée en détail dans un ouvrage de l'historien autrichien Otto Ernst, paru en traduction française à Paris en 1935.